

## SCOT, PLU(i) : la forêt et le bois, ressources d'un urbanisme durable

### ORDRE DU JOUR DE LA FORMATION

4 décembre 2018 – Gardanne

9h00 – 15h30

#### Objectifs :

- Connaître les rôles et capacités de l'élu pour articuler politique forestière et aménagement du territoire
- Disposer d'une connaissance globale de l'articulation des documents d'urbanisme et de leurs effets de levier sur la valorisation des ressources forêt-bois
- Savoir mobiliser les informations forêt-bois, les traduire en options politiques
- Appréhender les liens entre options politiques forêt-bois et leur traduction opérationnelle en règlement de zonage du PLU(i)
- Connaître les valorisations possibles des ressources forêt bois dans le cadre d'une orientation d'aménagement et de programmation sectorielle et/ou thématique

**09h00 – 09h15 :**      **Accueil des participants**

**09h15 – 09h30 :**      **Ouverture et présentation de la formation**

*Intervenant : Christian Delavet, Président des Communes forestières des Bouches-du-Rhône*

**09h30 – 09h45 :**      **Rôles et responsabilités de l'élu vis-à-vis de la forêt et du bois au service d'un urbanisme durable**

*Intervenants : Marie de Guisa et Philippe Viel, chargés de mission des Communes forestières*

**09h45 – 10h35 :**      **Prendre appui sur la forêt et le bois pour intervenir à chaque étape de l'urbanisme**

- Etat des lieux des PLU(i) et du SCoT métropolitains et contexte forestier

*Intervenants : Cyril Blanc, Directeur de la Stratégie et de la Cohérence Territoriale, pour la Métropole Aix-Marseille-Provence et Cyrille Naudy, Directeur délégué à la DGA Agriculture Forêts Paysage et Espaces Naturels*

- Où l' élu intervient pour positionner le levier forêt-bois dans les SCOT, le PLU(i), et les autres documents apparentés ?

*Intervenants : Alexandre Lesaché, paysagiste-urbaniste à l'AUPA, Philippe Viel, chargé de mission des Communes forestières*

**10h35 – 11h45 :** **Intégrer la forêt et le bois dans la stratégie de la collectivité**

- Le rapport de présentation : maîtriser les données pour positionner la forêt et ses ressources en tant qu'atouts du territoire et poser les bases du discours politique

– PAUSE – 10 min

- Le PADD et le DOO : impulser des orientations politiques et des objectifs forêt-bois

*Intervenants : Alexandre Lesaché, paysagiste-urbaniste à l'AUPA, Philippe Viel, chargé de mission des Communes forestières*

**11h45 – 12h30 :** **Intégrer la forêt et le bois dans le règlement de zonage et les orientations d'aménagement**

- Le règlement : ancrer les leviers forêt-bois dans le plan de zonage du PLU(I)
- Les OAP : prendre appui sur les leviers forêt-bois pour répondre aux enjeux du développement durable

*Intervenants : Alexandre Lesaché, paysagiste-urbaniste à l'AUPA, Philippe Viel, chargé de mission des Communes forestières*

– REPAS –

**14h00 – 15h30 :** **Présentation de projets de rénovation urbaine  
Visite de l'entreprise Triangle**

*Intervenant : Gilles Landerer, PDG SCOP Triangle*

**15h30 :** **Clôture de la formation**



Cette formation a été élaborée dans le cadre du partenariat conclu entre les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Urbanisme du Pays d'Aix Durance.

## LIEU DE LA FORMATION

### Pavillon du Roy René CD7 Valabre – 13120 GARDANNE



## COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :  
**Marie de Guisa, chargée de mission Formation - 07 57 51 13 28**



Formation mise en œuvre avec le concours financier de l'Union européenne (FEADER), de l'Etat et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## SCOT, PLU(i) : la forêt et le bois, ressources d'un urbanisme durable

4 décembre 2018 – Gardanne (13)

### Bulletin réponse

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
COMMUNE/ORGANISME : .....  
FONCTION : .....  
ADRESSE : .....  
TEL : ..... FAX : ..... Mail : .....

**PARTICIPERA**

**NE PARTICIPERA PAS**

À la formation du **4 décembre 2018**

SERA  ACCOMPAGNÉ(E) DE

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
FONCTION : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
FONCTION : .....

**NOMBRE DE REPAS A PREVOIR** : .....

*Merci de nous renvoyer ce bulletin de nous confirmer votre participation par e-mail  
aux coordonnées ci-dessous ou par fax au 04 42 51 03 88  
avant le 27 novembre 2018*